

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2026-005

Date de convocation : 16 février 2026

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le **23 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, GRATALOUP, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

Mmes REVOL, NELIAS

Secrétaire de séance : M. COQUARD

Objet : Renouvellement des conventions avec les syndicats Rhône-Sud et Communay Région fixant les modalités d'intervention du technicien

Monsieur le Président explique au Comité que les conventions passées avec le Syndicat des Eaux de Communay et Région, et le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud, fixant les modalités d'intervention du technicien arrivent à leur terme, et qu'il convient de les renouveler pour l'année 2026.

Participations annuelles : Syndicat Rhône-Sud = 12 000 €
Syndicat Communay et Région = 19.29 % des dépenses effectivement engagées, (déduction faite de la participation du syndicat Rhône-Sud).

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Approuve les conventions à passer avec le Syndicat des Eaux de Communay et Région, et le Syndicat Mixte d'eau potable Rhône-Sud pour fixer les modalités d'intervention du technicien. Ces conventions prennent effet au 01/01/2026 pour une durée d'un an reconductible une fois par tacite reconduction.

Autorise le Président à signer ces conventions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

La Secrétaire de séance
Didier COQUARD

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE
le 05/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080786-20260223-2026_005-DE